

toaba, à une journée de la baie des Chaudières, allant évangéliser les sauvages, au commencement de mai 1844.

Edouard Bélanger, missionnaire dans les townships de l'Est, péri de froid et de fatigue dans la grande savane entre Somerset et la rivière Beauport, 23 novembre 1845.

TRIPES DE 1847.

Diocèse de Québec.

Hubert Robson, vicaire de S. Thomas, 1 juillet.

Edouard Montminy, assistant-curé de S. Gervais, 6 juillet.

Pierre Roy, curé de Charlebourg, 14 juillet.

High Paisley, curé de Ste. Catherine, 14 août.

Felix Sévère Bardy, vicaire de Cocouana, 2 septembre.

Diocèse de Montréal.

Patrick Morgan, du Séminaire de S. Sulpice, 9 juillet.

Lawrence McInerny, 10 juillet.

Rémi Caroff, du Séminaire, 13 juillet.

Jean Bte. Etienne Gottofrey, du Séminaire, 13 juillet.

Pierre Richard, du Séminaire, 16 juillet.

John Richards, du Séminaire, 23 juillet.

Antoine Rey, de l'évêché, 28 juillet.

Hyacinthe Hudon, chanoine-doyen, vicaire-général, 12 août.

Thomas Patrick Colgan, curé de S. André, 15 août.

Diocèse de Toronto.

Mgr. Michel Power, premier évêque de Toronto, 2 octobre.

L' Abeille.

“ Forsan et hec olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC. 20 AVRIL 1854.

La fête de Pâques, comme toutes les fêtes chrétiennes, porte le caractère de sa céleste origine. Aussi ancienne que le christianisme, figurée même dans les sacrifices du peuple choisi, consacrée par la foi de toutes les générations chrétiennes, elle est demeurée comme un monument authentique et imposant du miracle de la résurrection de l'Homme-Dieu. Miracle important, qui devait changer la face de la terre, et que les Apôtres ont présenté aux nations comme une preuve de leur mission divine et comme le triomphe de la religion de Jésus-Christ.

Qu'est-ce qu'un miracle? C'est, comme le définissent tous les philosophes, un événement contraire aux lois de la nature et qui ne peut être l'effet d'une cause naturelle. Donc demander si un miracle est possible, c'est demander si Dieu, souverain arbitre de toutes choses, peut déro-

ger aux lois de la nature dont il est l'auteur, ou mieux, si en réglant ces lois, il n'a pu voir et déterminer les exceptions qu'il lui plaît d'y apporter. Cette question porte avec elle sa réponse. Ajoutons qu'un miracle se constate par l'autorité des témoignages, de la même manière que les faits, dont il n'est d'ailleurs que la conséquence. Ainsi, qu'un homme meure, que trois jours après, il vive : voilà deux faits naturels qui se prouvent par des témoignages; et une fois prouvés, ils renferment nécessairement la conclusion, le miracle: *cet homme est ressuscité.*

La résurrection, comme tous les miracles évangéliques, ne demande donc pour être établie, que des témoins irréversibles.

Jésus-Christ lui-même est à la tête des témoins de la résurrection. Longtemps avant sa mort, il la prédit à ses disciples pour soutenir leur faiblesse, et à ses ennemis, pour donner plus d'éclat au miracle: “ Cette race perverse et adultère demande un signe (il parlait aux prêtres et aux Pharisiens), et il ne lui en sera pas donné d'autre que le signe du prophète Jonas. Car, de même que Jonas demeura trois jours dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. ” Les Juifs n'oublièrent pas cette prédiction. Après le crucifiement, ils disent à Pilate: “ Nous nous souvenons que ce séducteur a dit: Dans trois jours je ressusciterai. ” Et l'on sait quelles mesures ils prirent pour convaincre de mensonge cette prophète. Or tout autre qu'un Dieu eut-il jamais osé parler de la sorte? C'eût été, sans aucun motif, perdre tout le fruit de ses souffrances, désabuser ceux qu'il avait séduits, en dévoilant sa faiblesse et son imposture, faire de ses meilleurs disciples les plus implacables ennemis de sa mémoire.

Les seconds témoins de la résurrection sont les Apôtres. Leur témoignage est d'autant plus fort et plus inattaquable, qu'ils furent, dans le commencement, plus défiants et plus en garde contre la surprise. Ils entendent le rapport des saintes femmes, ils voient le sépulcre vide; ce n'est pas assez: il faut que Jésus se montre à eux pour leur faire voir, leur faire toucher les cicatrices de ses plaies. Observons que ce n'est pas pendant la nuit ou d'une manière fugitive, ce n'est pas une seule fois que Jésus leur apparaît après sa mort; c'est en plein jour, pendant 40 jours consécutifs; c'est à Madeleine et à d'autres femmes, à St. Pierre, à St. Jacques, à deux disciples, aux onze Apôtres, à cinq cents personnes réunies.

Les Apôtres n'ont donc pas pu être trompés; pouvons-nous croire qu'ils aient

voulu tromper les autres? Il serait ridicule de prêter à des hommes ignorants, simples et timides le hardi projet de proposer à l'adoration des peuples, un imposteur crucifié sur un petit coin de la terre. Rien n'est plus contraire qu'une aussi criminelle audace au caractère et à la conduite constante des Apôtres. Mais, après avoir attendu vainement l'exécution des promesses de leur maître, que vont faire les pêcheurs de Galilée? Indignés, honteux de s'être laissés tromper, loin de songer à perpétuer, contre leur intérêt, la gloire d'un imposteur, il ne leur reste qu'à se cacher dans leur propre obscurité, s'ils veulent éviter la honte et le sort de leur maître. Et pourquoi publieraient-ils la fable de la résurrection? Du côté du monde, ils n'ont à attendre que l'opprobre, les chaînes et la mort; du côté du ciel, les foudres d'un Dieu vengeur de l'impunité et du mensonge. “ Si le Christ n'est pas ressuscité, disait St. Paul, nous portons un faux témoignage contre Dieu. ” Cependant, avec un courage, une persévérance qui étonne et déconcerte leurs ennemis, les Apôtres affrontent les supplices et la mort: ce n'est pas ainsi que l'on combat pour soutenir l'imposture; et l'on doit dire avec Pascal: “ Je crois sans peine des témoins qui se laissent égorger. ”

Il faut compter au nombre des témoins de la résurrection les Juifs mêmes qui ont refusé d'y croire. Leurs précautions sont prises; ils ont scellé de leur sceau l'entrée du sépulcre et placé des soldats pour en défendre l'accès. Cependant, dès le matin du troisième jour, le cadavre qu'ils gardaient avec tant de soin a disparu. Il faut donc admettre ou que Jésus est ressuscité ou que ses disciples ont enlevé son corps. On doit remarquer que la première alternative est un fait déjà bien prouvé que l'on ne peut combattre par de simples suppositions. Mais enfin, où les apôtres auraient-ils pris les moyens, le courage nécessaire pour vaincre les obstacles que leur opposaient, comme on l'a vu, la prudence, et le pouvoir, et la haine des chefs de la synagogue? Pour admettre que les Apôtres ont enlevé le corps de Jésus, il faudrait dire que ces hommes si timides et si lâches transformés tout à coup en scélérats intrépides, ont été assez impudents pour essayer de corrompre un grand nombre de gardes dont pas un seul ne préfère le devoir à la trahison, dont pas un seul ne redoute la vengeance des chefs, qui d'ailleurs n'informeront ni contre ces indignes soldats ni contre les disciples; ou bien qu'affrontant tous les dangers, ils fondent avec audace sur les soldats romains et les dispersent, et que ceux-ci ne les dénoncent aux chefs du peuple ni pour se venger, ni pour se justifier. Enfin peut-on dire avec les Juifs que le corps de Jésus fut enlevé pendant que les gardes dormaient? mais toutes ces gardes se sont donc donné le mot pour dormir à la fois, et aucun d'eux ne s'éveille, au bruit de l'énorme pierre qui roule sur le sépulcre, au tumulte et aux mouvements de plu-